

Infos Lilas

N° 101 - mars 2011

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Perspectives

Vincent Courtois,
la musique libre

Agenda 21

Quand les enfants
s'y mettent

Sécurité routière

Apprendre
la prudence à vélo

Ligne 11 du métro

Le prolongement
sur les bons rails

Cinéma

Hommage
à Sotigui Kouyaté

DOSSIER

Élections cantonales des 20 et 27 mars : mode d'emploi



Vincent Courtois, la musique libre

Violoncelliste jazz de renom, Vincent Courtois a l'innovation chevillée au corps. Portrait d'un musicien libre qui n'aime rien tant que faire swinguer son instrument et ouvrir les oreilles des mélomanes curieux.

C'est un des violoncellistes les plus talentueux et les plus respectés du moment. Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, auteur de plusieurs disques, Vincent Courtois, 42 ans, multiplie les collaborations avec les musiciens venus de différents horizons et arpente inlassablement les scènes européennes pour jouer une musique, sa musique, forcément originale, très inspirée du jazz.

Pour lui, tout commence à l'âge de 6 ans. Ses parents l'inscrivent au conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve et le jeune Vincent choisit le violoncelle, davantage pour son professeur, Erwan Fauré, que pour l'instrument lui-même. « C'est un

instrument ingrat au départ, mais cela se passait assez bien, c'était assez facile. Je pratiquais un petit peu tous les jours et je passais les examens et les auditions assez facilement. Le violoncelle pour moi, c'est un ami en bois que je trimballe depuis tout petit, un partenaire. »

La révélation du jazz

Vincent Courtois poursuit ses études classiques jusqu'à 18 ans. Mais vers 14-15 ans, il commence à s'intéresser à d'autres musiques. Il forme alors de petits groupes, amplifie son violoncelle et s'oriente vers le rock. Puis, un beau jour,



la révélation ! « *Je rentre dans une discothèque et je m'aventure dans le rayon jazz. Je ne sais pas ce qui m'a pris, je ne connaissais rien du tout : ni Miles Davis, ni Thelonious Monk ! Je suis rentré dans cet univers complètement vierge et j'ai voulu comprendre ce langage qui passe beaucoup par l'impro. »*

S'il est maintenant courant de trouver un violoncelliste dans un groupe de jazz, c'était loin d'être le cas à l'époque. Vincent Courtois tâtonne, avance seul. « *Cette musique, on ne l'apprenait pas dans les écoles. J'ai travaillé seul, et mon langage, je l'ai trouvé*

seul. Il est donc intime, personnel. De m'intéresser à autre chose et pratiquer autrement faisait de moi un vilain petit canard. Avec d'autres, j'ai ouvert une brèche et emmené le violoncelle vers de nouveaux chemins. »

À 19 ans, Vincent Courtois forme son premier groupe professionnel et joue souvent à Montreuil où il fait la connaissance de jeunes musiciens comme Julien Lourau ou Yves Robert.

Depuis, il enchaîne les disques, les rencontres, les collaborations et les concerts. Sa philosophie ? Tout est bon à prendre. « *On apprend sur scène, en*

répétition, en jouant avec d'autres musiciens. » Sa musique, largement improvisée sur scène, lui ressemble : libre bien sûr, avec des influences de musique classique, de pop, de rock, avec une base jazz bien sûr.

Un ancrage au Triton

Entre deux concerts en Europe, Vincent Courtois revient aux Lilas où il vit depuis une douzaine d'années. « *C'est comme si on habitait à Paris, mais avec le périphérique qui nous sépare, c'est beaucoup plus une ambiance village. J'y ai trouvé du calme, un côté sympathique car tout le monde se connaît...* » Très souvent sur les routes, il revient régulièrement jouer au Triton, un lieu

où il se sent bien. Il y a été en résidence, a mené là-bas des ateliers avec des élèves du conservatoire et le Triton a même produit certains de ses disques. « *Pour tous mes nouveaux projets, je joue d'abord au Triton, c'est un vrai rendez-vous et la réaction du public du Triton est très importante pour moi. »*

**Jeudi 17 mars, à 21h.
Concert en trio acoustique avec Guillaume Roy, alto, et Claude Tchamitchian, contrebasse.**

**Le Triton :
11 bis, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 49 72 83 13.**

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



« À quelques semaines de l'élection cantonale de mars 2011, la communication des collectivités est réglementée. Certes la loi et la jurisprudence électorales n'interdisent pas formellement de publier des éditoriaux dans la presse municipale. Toutefois, compte tenu des incertitudes entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme plusieurs autres maires, de suspendre mon éditorial jusqu'à l'élection renouvelant les conseillers généraux qui aura lieu les 20 et 27 mars. »

Février 2011 : quelques instant

Tremplin musical

Chadon, jeune groupe lilasien, a remporté le 2^e tremplin musical organisé au centre culturel Henri-Dunant. Le groupe a séduit le jury par la qualité de son écriture et sa présence sur scène. Il bénéficiera de 8 heures en studio et se produira lors de la Fête de la musique aux Lilas ainsi qu'à Canal 93, scène de musiques actuelles de Bobigny.



29 janv.



Misterioso, un

En clôture de l'exposition culturelle Henri-Dunant a lectures, danse et un conc



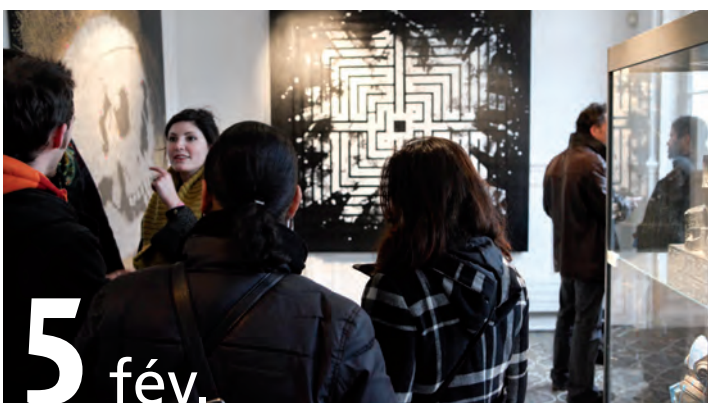
3 fév.

Médailles du travail

30 employés municipaux et 12 retraités ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail en remerciement des services rendus à la commune.

Cérémonie dans l'église Notre-Dame-du-Rosaire

Dimanche 30 janvier, la municipalité des Lilas a remis symboliquement les clés de la nouvelle église construite par la ville à Pascal Delannoy, évêque de Saint-Denis. Cette cérémonie civile a été suivie par la messe de consécration. Le projet sera achevé cette année, par la construction d'un nouveau centre paroissial, d'un jardin et d'un campanile sur le site de l'ancienne église attenante qui sera démolie prochainement.



5 fév.

Urban activity, vernissage et performances

L'événement Urban activity a permis de découvrir dix grands artistes des arts urbains à travers une exposition au centre culturel Jean-Cocteau. Lors du vernissage de l'exposition, le public a pu rencontrer les artistes et les voir à l'oeuvre dans le parc Jean-Gay.



Consécration de l'église.

anés



6 fév.

regard sur l'Inde

de photographies de Stéphane Delahaye, le centre consacré un après-midi à l'Inde. Au programme : vert mêlant jazz et musique indienne.



9 fév.

Fresques murales

Les artistes partie prenante de la manifestation Urban activity ont réalisé des fresques collectives, toujours visibles, dans la cour de l'école Romain-Rolland, au parc des Bruyères et sur le terrain de proximité du 190, av. du Général-de-Lattre-de-Tassigny.



Cérémonie civile : intervention de Brice Piechaczyk, architecte.

30 janv.



10 fév.

Concert des ensembles du conservatoire

Une très belle soirée au Théâtre du Garde-Chasse où l'on a pu entendre les différents ensembles du conservatoire : l'atelier lyrique, l'orchestre à cordes 1^{er} cycle, l'orchestre à vents 1^{er} cycle et les ensembles de guitares et de clarinettes.



Voici à quoi ressemblera l'église lorsque le chantier sera terminé.



14/25 fév.

Vacances sportives et ludiques

Grâce au service des sports et au service jeunesse, les enfants et les jeunes restés aux Lilas pendant les vacances d'hiver ont pu participer à diverses activités.

Résidence Jalencoud

Pour que les habitants de la résidence Jalencoud sortent plus facilement de leur parking souterrain, la rue de Romainville va être mise à double sens entre le 108 et le 110 (tronçon de 40 mètres environ). La nouvelle signalisation sera installée dans le courant du mois de mars 2011.

Candélabres

Une campagne de remise en peinture des candélabres aux couleurs du mobilier urbain de la ville est en cours. Elle concerne les voies suivantes : rue Waldek-Rousseau, parvis de la mairie, rue d'Anglemont, rue Bernard, rue Paul-deKock, avenue des Combattants d'Afrique-du-Nord, avenue du Maréchal-Juin, rue du Maréchal-Koenig, rue de la Fraternité, place Marc-Sangnier, avenue Georges-Clemenceau. Coût : 11 000 €.

Gaz de France

La mairie a exigé de GDF la remise en état immédiate des rues après chaque intervention sur la chaussée ou les trottoirs. La remise en état de la rue du Garde-Chasse a commencé. La pose des enrobés sera réalisée sous peu. Le renouvellement des branchements des n° 120, 135, 159, 164-166, de la rue de Paris a été réalisé en février.

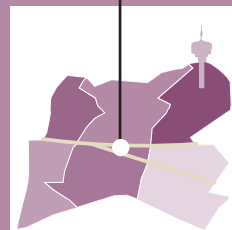
Antennes relais de téléphonie mobile

Suite au projet d'Orange d'implanter de nouvelles antennes relais rue de la Rochefoucault, un arrêté de refus à la déclaration préalable aux travaux a été pris par le maire en vertu du principe de précaution relatif à la santé publique, notamment en raison de la proximité d'une école. Un courrier sera adressé à l'opérateur pour l'avertir que, au cas où il procéderait à l'installation, le maire prendra un arrêté interruptif des travaux.

Rue de Paris : calendrier des travaux



La deuxième phase du chantier qui concerne l'aménagement de la place de la mairie et de l'esplanade du métro, sera achevée à la fin du mois de mars. Le nouveau parvis créé devant la Poste est en cours d'aménagement. La dernière phase des travaux concernera le tronçon compris entre la rue Francine-Fromond et la rue Jean-Moulin. Elle sera terminée pour la fin du mois de juin 2011. Le double sens de circulation sera alors rétabli.



Nouvel éclairage au gymnase Ostermeyer



La ville a profité des vacances scolaires de février pour changer l'ensemble des lampes et des blocs de secours du gymnase Ostermeyer.

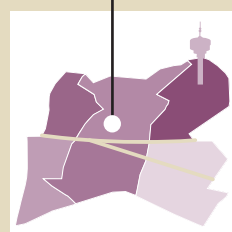


Le Pôle Seniors s'installe cour Saint-Paul



Le Pôle Seniors du CCAS occupe aujourd'hui un pied d'immeuble boulevard Eugène-Decros. Des travaux viennent de démarrer cour Saint-Paul (face aux nouveaux restaurants scolaires des écoles Romain-Rolland et au RAM) pour installer l'équipe dans des locaux plus adaptés au centre de la ville. Déménagement du service prévu en juin 2011.

Montant des travaux : 280 000 €.



Tri sélectif

Quand les enfants s'y mettent !

Dans le cadre de sa démarche agenda 21, la ville sensibilise les élèves des écoles au tri sélectif. Une classe de l'élémentaire Waldeck-Rousseau se lance dans l'aventure.

En janvier dernier, la chargée de mission agenda 21 de la mairie des Lilas, Maria Dutras-Martins, est intervenue dans une classe de l'école Waldeck-Rousseau. Les enfants ont visionné deux films sur le tri des déchets et leur recyclage. Puis, ils se sont exercés au tri grâce à un kit pédagogique.



Animation au centre de loisirs.

« L'animation était intéressante et à la portée des enfants. Depuis, nous mettons en place le tri au sein de la classe. », déclare Daniel Jouan, professeur de cette classe de CE1-CE2. « Un carton est destiné aux feuilles usagées et aux emballages... C'est un apprentissage au quotidien.

L'intervenante reviendra faire un point et l'objectif est que mes élèves puissent expliquer aux autres classes la pratique du tri. », précise Daniel Jouan. Son projet pédagogique pour l'année porte sur la biodiversité. « Des expériences permettront aux élèves de comprendre que les

déchets ne disparaissent pas tous de la même façon dans la nature, ou que le déversement d'hydrocarbures ou de produits chimiques dans la mer ou les rivières peut causer de gros dégâts. Il faut sensibiliser les enfants au respect de la nature et aux gestes éco-citoyens. »

À ce titre, un composteur va être bientôt installé dans la cour. L'ensemble des enseignants et la directrice, Isabelle Aboulkheir, sont particulièrement sensibles aux questions environnementales. Une réflexion est en cours pour monter un projet d'école dans le cadre d'un agenda 21 européen.

Art urbain

Une nouvelle fresque dans la cour de l'école élémentaire Romain-Rolland

Les dix artistes partie prenante de la manifestation Urban activity ont réalisé une fresque géante dans la cour de l'école élémentaire.

Sous les yeux des enfants, Jef Aérosol, JonOne, L'Atlas, Popay, Psyckoze, Rero, Sun7, Speedy Graphito, Tanc et Yeemd, sont venus peindre pendant plusieurs jours deux immenses murs de la cour, suscitant curiosité et intérêt parmi les élèves et les enseignants. « Fais tes devoirs » a écrit Rero en grandes lettres, phrase bien connue des enfants... « Passe ton bac d'abord ! » reprend Jef Aérosol. On retrouve aussi les thèmes fétiches de Speedy Graphito, personnages de contes ou de bandes-dessinées : Mickey face à Popey pour une partie de foot avec la Terre comme ballon, Blanche Neige et Pinocchio... Clins d'œil au monde de l'enfance que ces artistes semblent



avoir encore bien en tête. Chacun est venu mettre généreusement son coup de patte – malgré des températures particulièrement froides – à cette fresque collective colorée qui illumine la cour et métamorphose les lieux. Lors

du vernissage de l'exposition Urban activity, l'école a ouvert ses portes pour permettre aux visiteurs de découvrir la fresque. Quant aux enfants et aux enseignants, ils peuvent en profiter au quotidien !

Curage des réseaux d'assainissement

Une campagne de curage des réseaux est en cours sur les secteurs Barbusse, Garde-Chasse, Jean-Moulin.

Entretien du Réseau d'adduction d'eau

Plusieurs réparations ont eu lieu ou sont en cours : remplacement d'une vanne rues Paul-de-Kock et de Paris. Le changement d'une conduite rue R.-Salez est prévu ainsi que la reprise du réseau d'eau de la rue des Villegranges et la reprise de l'affaissement de la voirie rue Poulmarch.



Élite coiffure

Michael Sabbah, coiffeur, visagiste coloriste, a décidé d'étendre ses horaires d'ouverture afin de s'adapter à l'évolution de la clientèle et de son quartier où de nombreuses entreprises sont arrivées, attirées par le projet de la Porte des Lilas. Installé depuis onze ans aux Lilas, le salon est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h sans interruption, avec une nocturne le jeudi jusqu'à 21 h (fermeture le samedi). Il est possible de se faire coiffer le dimanche matin, mais uniquement sur rendez-vous. Enfin, Élite coiffure reste le spécialiste du chignon de mariage, sur rendez-vous.

13, rue des Bruyères.
Tél. : 01 43 60 71 77.

Rentrée scolaire 2011-2012

Plus que quelques jours pour s'inscrire en maternelle (pour les enfants nés en 2008) et en élémentaire (pour les enfants nés en 2005). Les inscriptions seront closes le 15 mars 2011.

Service ETE :
Square G.-Valbon.
Tél. : 01 72 03 17 13.

Inscriptions aux séjours d'été

Les inscriptions pour les séjours d'été 2011 débuteront le 30 mars. Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles, du 30 mars au 15 avril pour les séjours de juillet et du 4 au 20 mai pour les séjours d'août. Les séjours concernent les enfants et les adolescents de 4 à 17 ans et sont d'une durée de 1 à 3 semaines en juillet et en août. Trois nouvelles destinations sont proposées cette année : Mesnières (76), Sollières (73) et Valloire (73). Une brochure détaillée sera prochainement disponible sur le site de la ville et au service ETE.

Tél. : 01 72 03 17 15.

22 348 Lilasien(ne)s

Les chiffres du recensement 2010 viennent d'être publiés. Au 1^{er} janvier 2011, la population totale du département de Seine-Saint-Denis était de 1 518 225, soit une augmentation de 0,98 % par rapport à l'année précédente. Le 93, en plein développement, a gagné plus de 130 000 habitants en 11 ans. Aux Lilas, avec 22 348 habitants, l'augmentation n'est que de 0,57 % par rapport au 1^{er} janvier 2010.

Sécurité routière

Apprendre la prudence en vélo

Avec les éducateurs sportifs municipaux, les élèves de dix classes de CM1 et de CM2 apprennent à faire du vélo, mais surtout à rouler sur la route en toute sécurité.

William Bourdier, animateur sportif, enseigne, grâce au vélo, les règles de sécurité routière aux jeunes lilasiens.



« C'est comme une récréation, mais en mieux. » Pour Alice et ses copines, la question ne se pose même pas : le vélo, c'est largement plus motivant que les maths. Une fois par semaine, pendant trois quarts d'heures, les classes de CM1 et de CM2 des écoles Waldeck-Rousseau et Paul-Langevin vont au gymnase Rabeyrolles pour faire de la bicyclette.

Deux cent cinquante élèves vont suivre cette nouvelle animation mise en place par les écoles en partenariat avec les éducateurs sportifs de la ville des Lilas. Pourtant, si les enfants s'amusent, l'activité est principalement orientée vers l'apprentissage de la sécurité routière.

Une préparation pour la route

Pour les quatre éducateurs sportifs qui encadrent les élèves (W. Bourdier, A. Bellec, O. Debort et M. Dniguer), cette activité a des objectifs multiples. « Ils ne

savent pas tous très bien faire du vélo, il y en a même en général un par classe qui ne sait pas du tout en faire. Ils commencent par apprendre ou par réviser les bases. » Une fois que tous savent pédaler, tourner et s'arrêter sans difficulté, des exercices plus compliqués leur sont proposés.

Dans le gymnase, trois circuits sont matérialisés au sol. Les enfants y cheminent en petits groupes. Ils doivent slalomer entre des plots puis pédaler en danseuse, accélérer sur quelques mètres puis freiner dans un intervalle précis, attraper un cône sur une table puis le reposer sur une autre. Ces ateliers visent à préparer les cyclistes en herbe à faire face aux situations qu'ils rencontreront sur la route. « La première étape, c'est d'arriver à ce que les enfants soient vraiment à l'aise sur un vélo. Après, nous pouvons commencer à leur apprendre les règles de sécurité, pour qu'ils sachent comment

circuler en ville sans prendre de risques », expliquent les éducateurs. Des parcours avec des panneaux de signalisation seront d'ailleurs progressivement introduits pour permettre aux enfants d'apprendre leur signification.

La sécurité d'abord

Pour Valérie Faure, professeur à l'école Paul-Langevin, « cette animation est une bonne préparation à la formation de sécurité routière dispensée par des policiers ou des gendarmes que les enfants reçoivent tous, en CM1 ou en CM2. Elle leur permettra de mieux assimiler les consignes de prévention. » Les enseignants aimeraient organiser une balade en forêt à la fin de l'année pour finaliser ces heures de formation, et que les enfants profitent des beaux jours pour mettre en pratique ce qu'ils auront acquis. Mais surtout parce que faire du vélo, c'est avant tout un plaisir.

Petite enfance

Le « RAM » prend son envol

Nouveau service municipal, le RAM (Relais d'assistantes maternelles) est un lieu d'information pour les parents, de soutien dans la pratique professionnelle pour les assistantes maternelles et un espace de jeu pour les enfants qui les accompagnent.



Ghislaine Zolty-Villette (photo) est la nouvelle responsable du Relais d'assistantes maternelles (RAM). Éducatrice de jeunes enfants depuis 12 ans, connaissant le milieu associatif pour avoir œuvré dans un centre social multi-accueil à Montreuil,

elle va donc accompagner la montée en puissance de ce nouveau service municipal.

Le RAM est un lieu d'information, d'appui et de soutien pour les assistantes maternelles agréées des Lilas (94 à ce jour). Elles peuvent venir avec les enfants, afin d'échanger avec d'autres assistantes, participer à des réunions thématiques avec des médecins, des psychologues... Elles y trouveront information et documentation sur le développement de l'enfant (diététique, éveil, psychologie, gestes d'urgences...) ou sur le statut professionnel. Les « nounous » non agréées pourront y découvrir l'intérêt de faire la démarche vers l'agrément.

Pour les parents et les enfants aussi

« Le RAM apportera aux parents une information sur les différents modes d'accueil. Nous pourrons présenter aux familles l'ensemble de l'offre sur la ville et les aider dans leurs choix. » Ils trouveront également les renseignements sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs. Le RAM est enfin un lieu d'activités et d'éveil pour les enfants qui accompagnent les assistantes maternelles.

RAM : 7, cour Saint-Paul.

Tél. : 01 55 86 98 60.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h (18h30 le jeudi). Ouvert un samedi par mois, de 9h à 12h (prochain samedi, le 19 mars)

Solidarité

L'Armée du Salut ouvre une épicerie sociale

L'épicerie sociale fournit une aide alimentaire, mais propose aussi un accompagnement personnalisé pour que les bénéficiaires puissent sortir d'une situation difficile.

Une entrée discrète dans le 20^e arrondissement, en bordure des Lilas... Ici tout est fait pour ne pas stigmatiser et pour accueillir au mieux les personnes qui viennent acheter, pour un prix modique, des denrées alimentaires, des couches, des produits d'entretien... (en général, 10 % du prix du commerce). « Il n'y a pas de plafond de ressources pour accéder à l'épicerie sociale. Il s'agit d'aider toute personne qui en a besoin, dans le cadre d'un projet défini avec un travailleur social », précise Aline Chassagnot, dynamique coordinatrice de la structure. « Nous allons accueillir des habitants

du 19^e, du 20^e, du Pré-Saint-Gervais, de Romainville et des Lilas. » Pour bénéficier des services de l'épicerie sociale, il faut donc être orienté par un travailleur social. La coordinatrice reçoit chaque bénéficiaire, fixe avec lui le montant forfaitaire d'achat mensuel et délivre une carte d'accès. « L'accès est temporaire, entre deux et six mois, en fonction du projet et de la difficulté de la situation », explique Dominique Glories, responsable de l'épicerie sociale et du service bénévolat de l'Armée du Salut. Trois bénévoles sont présents par demi-



Dominique Glories et Aline Chassagnot.

journée dans l'épicerie. « Une personne accueille les familles, une autre informe et donne des conseils et la dernière est à la caisse », précise Aline Chassagnot. L'objectif est d'accueillir 80 bénéficiaires par semaine. Une initiative que la Ville des Lilas soutient et avait présenté lors des assises du social organisées en novembre dernier. **Pour être bénévole, contactez le 01 43 62 25 42. Épicerie sociale : 01 43 62 24 20.**

Le nouveau plan des Lilas bientôt disponible

Un plan actualisé de la ville sera bientôt exposé sur neuf panneaux d'affichage répartis dans les différents quartiers. Ce nouveau plan sera par ailleurs transmis à tous les habitants via « Infos Lilas » et sera disponible en mairie. Le précédent datait de 1998 et, compte-tenu des nombreux travaux et changements intervenus dans la ville, était devenu obsolète.

Terrain de foot en synthétique

La municipalité poursuit son tour de table pour obtenir les financements nécessaires à la réalisation d'un terrain synthétique sur les stabilisés du parc des sports. L'État a annoncé un plan pour les équipements sportifs en Seine-Saint-Denis. Le 93 est en effet l'un des départements les moins bien équipés par rapport à l'importance de sa population. La ville s'est portée candidate pour être l'un des vingt sites qui pourront bénéficier de financements pour accueillir une pelouse synthétique.

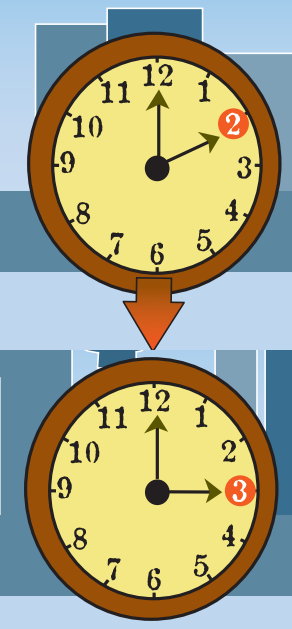
Dons du sang

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner un million de malades. Les besoins en sang augmentent et plus de 9 500 dons sont nécessaires chaque jour. Pour les Lilasiens qui veulent faire un don, il suffit de se rendre à l'hôpital Robert-Debré du lundi au samedi, de 8h à 15h30.

Hôpital Robert-Debré, point jaune, niveau - 2, 48, bd Sérurier, 75019 Paris. Tél. 01 40 03 24 48.

Passage à l'heure d'été

Le dimanche 27 mars 2011, à 2 h du matin, il sera 3 h.



Mars au club des Hortensias

■ **Lundi 14 mars** : randonnée d'une demi-journée en forêt de Bondy. Départ du club à 13 h 30. (3, 10 €). Inscription : du 7 au 11, de 14 h à 15 h au club (attention : lors de la 1^{re} inscription, se présenter avec le certificat médical pour les participants qui ne l'ont pas fourni en septembre).

■ **Jeudi 17 mars** : Pause café, de 10 h 30 à 12 h au Club (2 €).

■ **Lundi 21 mars** : spectacle « De Paris à Broadway » à Le-Mée-sur-Seine (77). Départ du Club à 13 h 15.

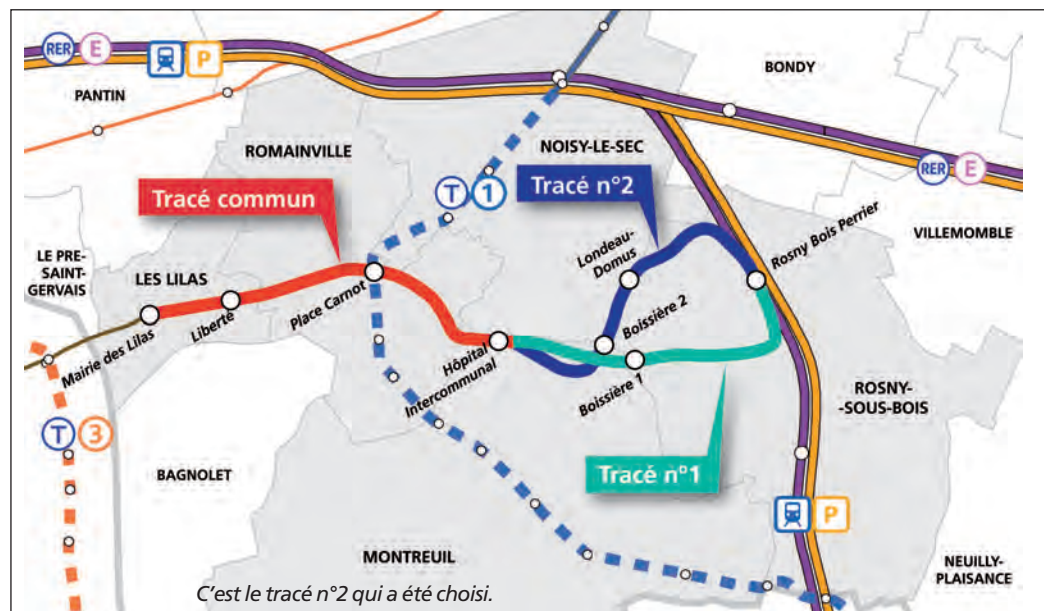
■ **Mercredi 23 mars** : après-midi dansante à 14 h 30, animé par Interfestivités. Un goûter sera servi vers 16 h (4,50 €).

■ **Lundi 28 mars** : randonnée d'une demi-journée au parc de la Courneuve. Départ du club à 13 h 30 (prix : 3, 10 €) Inscription : du 21 au 25 de 14 h à 15 h au Club. Allée des Hortensias. Tél. : 01 48 46 42 55.

Ligne 11 du métro

Le projet de prolongement sur les bons rails

Le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) vient d'approuver le bilan de la concertation qui s'est déroulée en septembre et octobre derniers. C'est finalement le tracé n°2, avec création d'une 6^e station à Domus-Londeau (limite Noisy-Rosny), qui a été retenu.



Le 8 septembre dernier, sur le marché des Lilas, dans le cadre de la concertation sur le prolongement de la ligne 11, le STIF avait installé son stand pour recueillir l'avis des habitants.

« Cela fait plus d'un siècle que l'on en parle ! Est-ce que ça se fera un jour ? », entendait-on parfois aux Lilas et dans les autres villes. Lors des réunions publiques, les habitants des villes concernées avaient pu également s'exprimer sur les deux tracés proposés et faire part de leurs interrogations. Aujourd'hui, un pas supplémentaire a été franchi vers la réalisation de ce prolongement. Le STIF vient en effet d'approuver le bilan de la concertation prévoyant la réalisation du tracé n°2 qui avait les faveurs des habitants et des élus. Ce tracé dessert le quartier du Londeau à Noisy-le-Sec et le centre commercial Domus à Rosny. Rappelons que le tracé prévoit six nouvelles stations dont une sur les Lilas (au quartier des Sentes), les autres sur Romain-

ville (place Carnot), Noisy-le-Sec, Montreuil et Rosny-sous-Bois. À cette occasion, la station Mairie des Lilas sera rénovée et enfin accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une seule phase de travaux

La concertation a permis également une avancée importante sur la question du calendrier et du phasage des travaux. Depuis longtemps, les élus, dont le maire des Lilas et le président du Conseil général, réclamaient que ces travaux ne soient pas interrompus. Il était prévu, à l'origine, une première tranche de travaux jusqu'à l'hôpital de Montreuil, puis une deuxième jusqu'à Rosny-Bois-Perrier. Le STIF a finalement décidé que les travaux seraient réalisés en une seule phase. Ce sont 5,7 km qui vont être ajoutés aux 6,3 km existant aujourd'hui entre Châtelet et Mairie des Lilas.

Début des travaux en 2013

Il faudra cependant encore patienter un peu. L'enquête

publique devrait se tenir en 2012 et les travaux démarrer en 2013. La mise en service des rames est prévue en 2019. Le coût de ce prolongement est estimé à 820 M € auxquels s'ajouteront 140 M € pour le matériel roulant.

Quelques chiffres

- 5,7 km de prolongement.
- 6 stations supplémentaires
- 1 métro toutes les 105 secondes en heure de pointe.
- 5 voitures par rames.
- Une large amplitude de service : 5 h 30-1 h (étendue le vendredi et le samedi).
- Entre 65 000 et 71 500 habitants et employés desservis et environ 10 000 utilisateurs nouveaux (par heure de pointe) sur l'intégralité du parcours à l'horizon 2019.
- Des gains de temps pour un trajet moyen aujourd'hui estimé à 8 à 9 minutes par utilisateur le matin.



Élections cantonales des 20 et 27 mars : mode d'emploi

Les Lilasiens sont invités à participer aux élections cantonales pour élire leur représentant au Conseil général de la Seine-Saint-Denis : le conseiller du canton formé par les communes des Lilas et du Pré-Saint-Gervais. Pour mieux comprendre l'enjeu de ces élections, qui souffrent souvent d'un faible taux de participation, il est important de rappeler quelles sont les missions du Conseil général. On connaît, en effet, le Conseil général par ses missions les plus visibles, comme l'entretien des routes départementales ou la gestion des collèges, mais il possède bien d'autres compétences dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'enseignement ou de la solidarité. Les élections cantonales permettent de renouveler, par moitié tous les 3 ans, les élus qui y siègent, les conseillers généraux. En Seine-Saint-Denis, ils sont au nombre de 40. Chaque siège de l'assemblée correspondant à l'un des 40 cantons du département.

Les principales compétences des Conseils généraux

■ Aide sociale et santé

Le Département possède une compétence générale en matière d'action et d'aide sociale, de prévention sanitaire : aide sociale à l'enfance, protection sanitaire de la famille et de l'enfance, protection des personnes handicapées et des personnes âgées (allocation personnalisée d'autonomie), contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Le Conseil général a la charge de la gestion du Revenu de solidarité active (RSA) et met en œuvre les activités d'insertion des bénéficiaires du RSA.

■ Voirie

Le Département gère les routes départementales et depuis 2004 les « routes nationales d'intérêt local » que l'État lui a transféré.

■ Enseignement

Le Conseil général a la charge de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des collèges. Les dépenses pédagogiques demeurent à la charge de l'État.

■ Transports

Le Département est compétent pour l'organisation des transports routiers non urbains, sur les voiries départementales. À ce titre, il décide de l'établissement et de l'entretien des passages d'eau et des ouvrages d'art sur les routes départementales.

■ Environnement

Le Conseil général doit établir un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, après avis des communes concernées.

■ Logement

Depuis 2004, le Conseil général s'occupe du fond de solidarité pour le logement (FSL) et du fond d'aide à l'énergie.

■ Culture et Patrimoine

Le Département organise et finance les musées départementaux. Il possède des compétences en matière de bibliothèques de prêts, bibliobus, établissements publics de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques. Enfin, il assure la conservation de ses archives.

Quelles sont les modalités du scrutin cantonal ?

Les citoyens élisent leur conseiller général pour six ans (3 ans seulement au renouvellement de cette année). Le vote a lieu par canton, chaque canton correspondant à un siège. Il y a 40 cantons en Seine-Saint-Denis. Notre canton est constitué des villes du Pré-Saint-Gervais et des Lilas. Les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Il s'agit d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Au premier tour, nul n'est élu s'il n'a pas réuni :

- la majorité absolue des votes exprimés
 - un nombre de suffrages au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits.
- Au second tour, nul ne peut être candidat s'il ne l'a pas été au premier tour, et s'il n'a pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits (sauf si le candidat arrivé en tête au 1^{er} tour n'a pas réuni le quart du nombre d'électeurs inscrits). La majorité relative suffit à l'issue de ce scrutin. À noter : en cas d'égalité absolue des suffrages, c'est le plus âgé des candidats qui est élu !

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter il faut :

- être âgé de 18 ans au moins
- jouir de ses droits civiques et politiques
- être de nationalité française
- s'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010

Contrairement aux élections municipales ou européennes, les citoyens européens résidant en France n'ont pas le droit de vote aux élections cantonales.

Qui sont les conseillers généraux ?

Les conseillers généraux sont les élus qui siègent au Conseil général, la collectivité qui gère les politiques départementales. Les départements sont des collectivités locales administrées par une assemblée collégiale élue au suffrage universel. Le pouvoir exécutif revient au président du conseil général, élu par les membres de cette assemblée. Depuis 2008, pour favoriser la parité, chaque candidat doit se présenter avec un suppléant du sexe opposé. Le canton des Lilas n'étant pas concerné



par le renouvellement de 2008, ce sera la première fois que figureront des suppléant(e)s.

À quoi correspond notre canton ?

Les départements sont divisés en cantons. Un canton est la circonscription électorale retenue pour l'élection des Conseillers généraux. Notre canton couvre deux communes, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais. Il correspond à une population d'environ 40 000 habitants et 22 000 électeurs. D'autres villes, dont la population est plus importante, s'étendent sur plusieurs cantons, comme Pantin, qui en compte deux ou Montreuil qui comprend trois cantons.

Combien de cantons pour quelle population ?

La Seine-Saint-Denis compte 40 communes et 40 cantons. La population totale est de 1 506 466 habitants (INSEE, janvier 2011). Dans notre département, le nombre d'habitants par canton va de 20 304 (canton de Neuilly-Plaisance, le moins peuplé) à 52 211 (canton de Saint-Denis-Nord-Est, le plus peuplé). La France compte 4039 cantons.

Quelles sont les missions d'un Conseil général ?

Le Conseil général règle les affaires du département, en particulier la création des services publics départementaux, la gestion des biens du département et son budget. Les lois de décentralisation de 1982 ont confié au Conseil général des compétences obligatoires. À celles-ci s'ajoutent les initiatives propres prises par le Conseil général.



De gauche à droite et de haut en bas : le buste de Marianne dans le hall de la mairie. « Le Suffrage universel », tableau de 1891, d'Alfred Bramtot. « La République », tableau de 1848, de Jean-Léon Gérôme. La Marianne présente dans la salle du Suffrage universel en mairie.

Quelles autres interventions du Conseil général ?

En plus de leurs missions obligatoires, en vertu de la « clause de compétence générale », les départements peuvent intervenir dans des domaines comme la culture, l'environnement, l'habitat, le sport, le tourisme, et à travers des programmes spécifiques décidés par l'assemblée départementale. Tous les conseils généraux vont ainsi plus loin que leurs simples compétences obligatoires afin de développer des politiques nouvelles adaptées à la situation de leur département.

Comment sont prises les décisions ?

Le Conseil général se réunit environ tous les mois ½ en séances plénières qui adoptent les délibérations proposées par le président du Conseil général. Le Conseil général

désigne en son sein les membres d'une commission permanente qui se réunit chaque semaine et adopte un certain nombre de décisions. Celle-ci est composée, en Seine-Saint-Denis, du président et de 12 vice-présidents. En parallèle, cinq commissions de travail sont désignées, spécialisées dans un domaine précis : économie, transports, insertion, sport-culture et éducation.

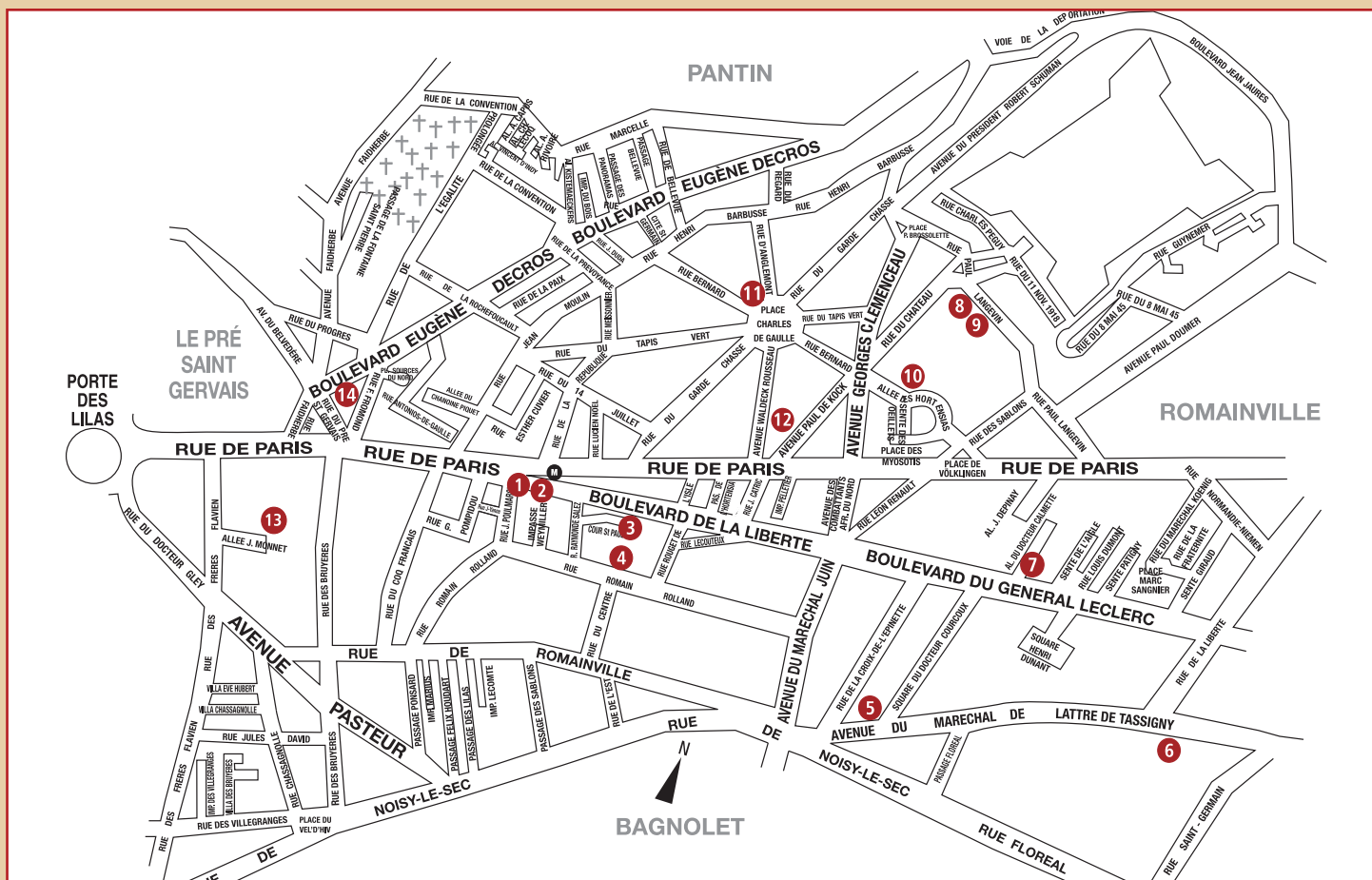
Pourquoi un mandat de trois ans seulement ?

À partir de 2014, les mêmes élus siègeront à la fois au Conseil général et au Conseil régional. Ces conseillers territoriaux seront environ 3 500 contre 6 000 conseillers généraux et régionaux aujourd'hui. Pour les conseillers généraux renouvelables cette année (c'est à dire la moitié d'entre eux), le mandat ne durera que de 2011 à 2014, c'est à dire trois ans seulement.

Chiffres clés

Notre Département, c'est :

- 236 km²
- 14 parcs et forêts classés Natura 2000
- 40 communes
- 40 cantons
- 1 491 972 habitants (dont 35 % ont moins de 25 ans)
- 3 universités
- 120 collèges publics
- 118 centres de protection maternelle et infantile
- 56 crèches départementales
- 69 centres de santé
- 225 000 vaccinations par an
- 342 Km de routes départementales
- 700 Km d'égouts, 37 000 branchements, 128 millions de mètres cubes d'eaux usées transportées chaque année
- 60 000 allocataires du RSA (dont 800 aux Lilas)
- 8 parcs départementaux : 753 ha
- 20 cinémas soutenus par le Département
- 1 scène nationale et 3 centres dramatiques nationaux sont soutenus par le Département



Les 14 bureaux de vote aux Lilas (ouverts de 8 heures à 20 heures)

- 1** Mairie
(salle des mariages)
96, rue de Paris.
- 2** Mairie
(salle du suffrage universel)
96, rue de Paris.
- 3** Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté.
- 4** École élémentaire Romain-Rolland
49, rue Romain-Rolland.
- 5** École maternelle Courcoux
139, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 6** Centre sportif Floréal
202-204, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 7** École maternelle Calmette
Allée du docteur Calmette.
- 8** École élémentaire Paul-Langevin
17-19, rue Paul-Langevin.
- 9** École élémentaire Paul-Langevin
17-19, rue Paul-Langevin.
- 10** Club des Hortensias
Allée des Hortensias.
- 11** Espace d'Anglemont
11-17, rue Bernard.
- 12** École élémentaire Waldeck-Rousseau
2, av. Waldeck-Rousseau.
- 13** École maternelle des Bruyères
46, rue de Paris.
- 14** École élémentaire Victor-Hugo
5, allée Geneviève Anthonioz-de-Gaulle.

Voter par procuration

Si l'on ne peut se déplacer le jour du scrutin, il est possible de voter en se faisant établir une procuration.

L'électeur peut se faire représenter par un mandataire à l'un ou aux deux tours de l'élection.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Aux Lilas, les demandes de procurations doivent être effectuées auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance de Pantin.

Un justificatif d'identité et les coordonnées du mandataire seront demandés.

Il est conseillé de faire sa procuration le plus rapidement possible pour que la mairie puisse l'enregistrer, même si une procuration peut être effectuée jusqu'à la veille du scrutin.

- Commissariat de police : 55-57, bd Eugène-Decros. Tél. : 01 41 83 67 00.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

- Tribunal d'instance : 41, rue de Delizy à Pantin. Tél. : 01 48 44 44 27.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.



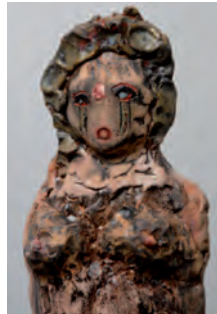
« Correspondances », de Laurence Petit-Jouvet.



Nancy Huston.



Pascale Jausserand.



Sylvia Katuszewski.

Événement

Aux Lilas, la « Journée de la femme » dure un mois

La direction culturelle de la ville des Lilas consacre plus d'un mois aux femmes, en mettant en avant les femmes créatrices et les femmes résistantes.

Le programme s'annonce riche : expositions, films, slam, poésie, danse, théâtre, concerts, lectures dans divers lieux de la ville... Un parcours au féminin. L'événement débute le 5 mars avec une soirée scène ouverte slam proposée par « Slam ô féminin » et l'association « L'Air de dire » au centre culturel Henri-Dunant avec Dgiz comme invité. Une rencontre où des femmes causent et où on cause d'elles.

Femmes rebelles

Dans le spectacle-lecture « Les Belles Rebelles », interprété par deux comédiennes accompagnées d'un musicien, on entendra des textes de femmes résistantes d'ici et d'ailleurs : de Zoé Valdés à Darina Al Joundi en passant par Hélé Béji, Édith Wharton, Taslima Nasreen... Leurs combats sont sociaux, politiques, affectifs, traités avec humour ou gravité. Dialogues, essais, témoignages, poèmes mettent en lumière les colères, les rires, les espoirs et les défaites

de ces auteures qui défendent la liberté d'expression si souvent bafouée. L'atelier théâtre du Club des Hortensias et l'association « Poécité » nous parleront également, à travers leurs propres textes ou ceux d'auteurs, des femmes qui résistent. On parlera encore de l'engagement au féminin dans le cadre de la manifestation « Hors Limites » où les auteurs Lola Lafon et Nathalie Quintane questionnent le rapport entre littérature et politique.

La Journée des femmes

Rendez-vous le 8 mars pour la Journée internationale des femmes. On pourra découvrir l'exposition de sculptures, céramiques et pastels de Sylvia Katuszewski. Le vernissage s'annonce légèrement agité avec l'intrusion de la clown Marguerite qui s'interroge sur la condition féminine en découvrant un Manuel d'économie domestique qui explique comment devenir une épouse parfaite... Suivra « Le

Cabaret des Frangines », spectacle de danse enjoué évoquant les comédies musicales de Broadway et le Paris des années 50. Pour dore cette soirée, direction le Théâtre du Garde-Chasse pour voir le film « Correspondances », de Laurence Petit-Jouvet qui donne la parole, à travers des lettres filmées, à des femmes maliennes vivant à Montreuil et à des femmes de Bamako et de Kayes au Mali.

Voix de femmes

Du 24 mars au 16 avril, c'est la 8^e édition des « Enchanteuses » au Triton, le festival des voix de femmes du monde. De Nancy Huston, écrivaine canadienne passionnée de musique qui s'interroge sur la condition masculine cette fois, à Élise Caron en passant par Angélique Ionatos, dix soirées qui nous enchanteront à coup sûr.

Programme complet sur www.ville-leslilas.fr et dans les structures municipales.

Le mois des femmes

Slam ô féminin

Samedi 5 mars

- 18 h : atelier

- 20 h : scène ouverte

Centre culturel H.-Dunant.

Ni pépettes, ni nunuches

Exposition

Du 5 mars au 2 avril.

Bibliothèque A.-Malraux.

Froissement d'elles

Sculptures et pastels de Sylvia Katuszewski.

Du 7 au 30 mars.

Vernissage : 8 mars, à 18 h.

Centre culturel J.-Cocteau.

Cabaret des frangines

De Broadway au Paris des années 50.

Mardi 8 mars, 19 h 30.

Rés. : 01 48 46 87 80.

Auditorium de l'espace culturel d'Anglemont.

Correspondances

de Laurence Petit-Jouvet
Lettres filmées.

Mardi 8 mars, à 21 h.

Théâtre du Garde-Chasse.

Ateliers d'écoute

Les 10 : Joanne Bennet, 17 : Élisabeth Jacquet de la Guerre, 24 : Pauline Viardot, Maria Malibran, Cécilia Bartoli, 31 : Rosina Lhévinne, à 20 h.

Bibliothèque (multimédia).

Histoires de nanas

Lectures en musique, dès 5 ans.

Samedi 12 mars, 10 h 30.

Centre culturel Dunant.

Lysistrata d'Aristophane

Atelier théâtre adultes du centre culturel Jean-Cocteau
Samedi 12 mars, 15 h. Répétition publique, le 9 à 20 h.
Espace d'Anglemont.

Écritures au féminin

Rv Dupuis, piano et Marie-Laure Frinzi, soprano.

Dimanche 13 mars, 11 h.

Rés. 01 43 60 41 89.

Théâtre du Garde-Chasse (./.)

(./.) Le mois des femmes

La création artistique féminine

Conférence-débat
Samedi 19 mars, 15 h.

Concert des élèves

Mardi 22 mars, 20 h.

Lola Lafon et Nathalie Quintane : engagées !

Rencontre-débat.
Samedi 26 mars, 14 h 30.

La Femme en résistance

Théâtre
Lundi 28 mars, 20 h.

Les Belles Rebelles

Spectacle-lecture
Vendredi 1^{er} avril, 20 h 30.
Espace d'Anglemont.

Histoires d'elles

Courts métrages
Samedi 2 avril, 15 h.
Centre culturel Dunant.

Centre culturel Henri-Dunant

01 43 60 86 00

■ Treemigration

Exposition de Tamara Rowan Barbero, Florencia Giusti et Denise Turu.
Jusqu'au 14 mars.

■ Jam session

Jeu 17 mars, 19 h.

■ Sans dessus sans dessous

Exposition
Du 21 mars au 8 avril.
36, bd du Gal-Leclerc.

Istanbul : ville-monde

Ciné-conférence
Mercredi 30 mars, 19 h.
Espace d'Anglemont.

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ Je pense donc ça se voit

Théâtre du Mouvement
Vendredi 4 mars, 20 h 45.
181 bis, rue de Paris.

Résidence d'artiste

Débranchez !

Céline Lefèvre, chorégraphe en résidence aux Lilas depuis 2009, dévoile sa nouvelle création, « Des Branchés ».

Dans cette deuxième création pour un trio, Céline Lefèvre –Compagnie C'Mouvoir– parle de la nécessité de se «débrancher» d'un monde urbanisé à l'extrême, pour mieux appréhender l'essentiel. Elle propose, à travers la danse, une réflexion sur ce que la ville inflige aux corps et chorégraphie une nouvelle façon de vivre : une connexion à la terre mère, le ciel père et l'homme avec ses sensations. En première partie, Aurélien Kairo de la compagnie de Fakto interprète son

solo « J'arrive », dans lequel il navigue entre Buster Keaton et Fred Astaire, sur des chansons de Jacques Brel. En préambule de cette soirée, Dieynébou Fofana donne une conférence sur l'évolution de la danse hip-hop illustrée par des extraits de spectacles.

À voir en famille dès 8 ans.

■ Le vendredi 18 mars, à 20h45.

Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris.

■ Conférence, le mardi 15 mars,



à 19 h. Entrée libre.
Auditorium de l'espace d'Anglemont :
35, place Charles-de-Gaulle.
Tél. : 01 43 60 41 89.

Slam

Le Lucky Luke du verbe aux Lilas

Slameur contrebassiste, poète des temps modernes, Dgiz sillonne la ville tout le mois, de concerts en ateliers d'écriture. À découvrir !



Dgiz mêle hip-hop décalé et flows débridés, textes où s'articulent autodérision et biographie salée, jamais en manque de mots, de rimes et d'ironie. Slameur virtuose, ses textes sont pertinents. Il passe en revue les maux de sa génération, sans pour autant tomber dans les clichés, et plutôt que de vociférer sa rage, il l'évoque et l'effleure avec intelligence, le tout dans un débit impressionnant de rapidité. Avec un sens de la

dérision rare, façon Bobby Lapointe, Dgiz fait participer le public, improvise sur des mots jetés par les spectateurs. C'est intelligent, brillant, vivant ! Le Triton et la ville des Lilas lui proposent une « Quarte blanche » ce mois-ci. À cette occasion, Dgiz mène des ateliers d'écriture auprès des élèves du lycée Paul-Robert et de l'école Paul-Langevin. Il sera également l'invité de Slam ô féminin pour une scène ouverte au centre culturel

Henri-Dunant. Les plus jeunes auront la chance de le rencontrer lors d'un concert spécialement conçu pour eux où il aiguillera leurs petites oreilles et affûtera leurs langues pour une séance de slam. Et pour finir, il sera avec son trio au Triton : Dgiz à la voix et à la contrebasse, DJ Junkazlou aux beats et Florent Maton – qui joue aussi avec Sanseverino et les Ogres de Barback – au violon. Un trio qui déménage !

■ Samedi 5 mars, à 20h, Scène ouverte slam. Entrée libre.
Centre culturel Henri-Dunant :
36, bd du Général-Leclerc.
Tél. : 01 43 60 86 00.

■ Mercredi 9 mars, à 14 h 30 et 15 h 30, concerts jeune public.

■ Vendredi 11 mars, à 21 h, Dgiz trio.

Le Triton : 11 bis, rue du Coq-Français. Tél. : 01 49 72 83 13.

Cinéma

Hommage à Sotigui Kouyaté

Le Théâtre du Garde-Chasse rend hommage à cet immense comédien disparu l'année dernière.

Sotigui Kouyaté est décédé en avril 2010. Ce citoyen du monde et artiste de renommée internationale avait posé ses valises aux Lilas. Il était très connu pour ses rôles au théâtre dans des mises en scène de Peter Brook, notamment dans l'adaptation du Mahabharata mais aussi des pièces de Shakespeare. Qui l'a vu sur scène en garde un souvenir impérissable ! En 1997, il s'associe à Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Alioune Ifra Ndiaye et Habib Dembélé pour fonder une structure de promotion et de création littéraire et artistique, le Mandeka Théâtre. Ses rôles dans les films « *La Genèse* », de Cheick Oumar Sissoko et « *Little Senegal* », de Rachid Bouchareb

le font connaître du grand public. En 2009, il remporte l'Ours d'argent du Festival de Berlin pour son rôle dans le film « *London River* », de R. Bouchareb. Sotigui Kouyaté est un des plus grands acteurs africains contemporains.

■ Samedi 5 mars

- 16 h 30 : « *Sotigui Kouyaté, un griot moderne* », de Mahamat-Saleh Haroun.

- 17 h 30 : table ronde animée par Fulvio Caccia, de l'Observatoire de la diversité culturelle.

- 18 h 30 : « *Little Senegal* », de Rachid Bouchareb.

■ Dimanche 6 mars

- 17 h : « *Sotigui visite Kirili... à l'Orangerie des Tuileries* », de Olivier Delahaye.

- 17 h 30 : « *Errance* », de Nouri Bouzid.

- 17 h 45 : « *London River* », de Rachid Bouchareb.

Théâtre du Garde-chasse : 181 bis, rue de Paris.

Tél. : 01 43 60 41 89.



Concert vidéo

La musique fait son cinéma

Sur scène ou en CD, le Traffic Quintet revisite la musique de films. Il est au programme du Théâtre du Garde-chasse, avec la Nouvelle vague et Nino Rota. Trois questions à Dominique Lemonnier, violoniste et fondatrice du quintet.

Parlez-nous du Traffic Quintet.

Dominique Lemonnier : Nous avons créé ce quintet à l'occasion de l'enregistrement de la musique d'Alexandre Desplat pour le film de Jacques Audiard, « *Un héros très discret* ». Comme ce quintet fon-



ctionnait très bien, nous avons décidé de nous tourner vers les musiques de films et faire découvrir un répertoire immense et souvent méconnu. Et c'est Alexandre Desplat qui s'est chargé de composer des transcriptions pour un quintet à cordes. Nous avons commencé avec des musiques de la Nouvelle vague, avec un CD et un spectacle, et en janvier dernier, nous

avons sorti notre nouveau CD, « *Divine Féminin* », avec des transcriptions de Bernard Hermann, Philip Glass ou Alex North.

Pourquoi cet intérêt pour la musique de films ?

D. L. : Ces musiques existent de façon autonome, ce sont des créations à part entière, et la transcription est un geste vraiment créatif. Pour nos spec-

tacles, nous faisons rebondir les transcriptions musicales avec des images du vidéaste Ange Leccia, qui ne sont pas les images des films.

Quel sera votre répertoire aux Lilas ?

D. L. : En plus des musiques de la Nouvelle

vague signées Georges Delerue (« *Le Mépris* ») ou Antoine Duhamel (« *Pierrot le fou* »), nous interpréterons des transcriptions de Nino Rota, notamment « *Le Parrain* » ou « *Rocco et ses frères* ».

Vendredi 25 mars, à 20 h 45.

Théâtre du Garde-chasse : 181 bis, rue de Paris.

Tél. : 01 43 60 41 89.

Dali, mystique et sacré

Du 5 au 20 mars, de 11 h à 20 h.

Ancienne église : 9, rue Jean-Moulin.

Le Triton

01 49 72 83 13

■ Trio Pradal, Dgiz, PIC 93, P de Bethmann septet, V. Courtois, G. Roy, C. Tchamitchian, Michel Benita, Las Malenas, Nancy Huston, Maryam Chemirani trio, Élise Caron, Claudia Solal...

11 bis, rue du Coq-Français

Lilas en scène

01 43 63 41 61

■ Enfance, théâtre de l'instantané

Pascale Jausserand

Du 7 au 18 mars.

Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h.

■ La spectatrice de la vitesse

Cie Dans le sens opposé
Les 11, 12, 14 mars, à 20 h.

■ Odysseus Plastok

Cie Fleming Welt
Samedi 19 mars, à 18 h.

23 bis, rue Chassagnolle

Librairie

Folies d'encre

01 43 63 20 20

■ **Jeanne Benameur** : « *Les Insurrections singulières* ».

Samedi 5 mars, de 16 h à 18 h.

■ **Geronimo Stilton** : goûter fromage.

Samedi 12 mars, à 16 h.

3, rue du Garde-Chasse.

Khasma

01 43 60 69 72

■ Image Trouvée

Installation vidéo de Sabine Massenet.

Jusqu'au 24 mars.

Du mercredi au samedi, de 15 h à 20 h.

15, rue Chassagnolle.

Sortir aux Lilas en mars

VENDREDI 4

Jusqu'au 14 mars	• Treemigration	C.C Dunant
Jusqu'au 24 mars	• Image Trouvée	Khiasma
20 h 30	• A. Dumoulin / La gêne occasionnée	Melting potes
20 h 45	• Je pense donc ça se voit	TGC
21 h	• Trio Pradal	Le Triton

SAMEDI 5

Jusqu'au 2 avril	• Ni pépettes, ni nunuches	Espace d'Anglemont
14 h 30	• Les Rêves dansants... (VO)	Ciné TGC
16 h 30	• Sotigui Kouyaté, un griot moderne	Ciné TGC
17 h 30	• Table ronde autour de Sotigui Kouyaté	Ciné TGC
18 h	• Atelier slam	C.C Dunant
18 h 30	• Little Senegal (VO)	Ciné TGC
20 h	• Scène ouverte slam	C.C Dunant
21 h	• Des hommes et des dieux	Ciné TGC
21 h	• Trio Pradal	Le Triton

DIMANCHE 6

14 h 30	• Des hommes et des dieux	Ciné TGC
17 h	• Sotigui visite Kirili... à l'Orangerie	Ciné TGC
17 h 30	• Errance	Ciné TGC
17 h 45	• London River (VO)	Ciné TGC

LUNDI 7

Jusqu'au 18 mars	• Enfance, théâtre de l'instantané	Lilas en scène
Jusqu'au 30 mars	• Froissement d'elles	Espace d'Anglemont
14 h 30 et 19 h	• Les Rêves dansants... (VO)	Ciné TGC
16 h 15 et 21 h	• Des hommes et des dieux	Ciné TGC

MARDI 8

16 h	• Les Rêves dansants... (VO)	Ciné TGC
18 h	• Des hommes et des dieux	Ciné TGC
19 h 30	• Cabaret des frangines	Espace d'Anglemont
21 h	• Correspondances	Ciné TGC

MERCREDI 9

14 h 30 et 15 h 30	• Dgiz	Le Triton
--------------------	--------	-----------

JEUDI 10

9 h 30 à 13 h	• Musica temporalia	Espace d'Anglemont
20 h	• Atelier d'écoute J. Bennet	Espace d'Anglemont
20 h 45	• Johnny Clegg (complet)	TGC
21 h	• PIC 93	Le Triton

VENDREDI 11

14 h 30 et 19 h	• Rien à déclarer	Ciné TGC
16 h 30 et 21 h	• Les Chemins de la liberté (VO)	Ciné TGC
20 h	• La Spectatrice de la vitesse	Lilas en scène
20 h 30	• Glauco	Melting potes
21 h	• Dgiz trio	Le Triton

SAMEDI 12

10 h 30	• Histoires de nanas	C.C Dunant
14 h 30	• Arrietty	Ciné TGC
15 h	• Lysistrata	Espace d'Anglemont
16 h 30 et 21 h	• Rien à déclarer	Ciné TGC
18 h 30	• Les Chemins de la liberté (VO)	Ciné TGC
20 h	• La Spectatrice de la vitesse	Lilas en scène
21 h	• Pierre de Bethmann septet	Le Triton

DIMANCHE 13

11 h	• Écritures au féminin	TGC
15 h	• Arrietty	Ciné TGC
17 h	• Rien à déclarer	Ciné TGC

LUNDI 14

14 h 15 et 18 h 45	• Rien à déclarer	Ciné TGC
16 h 15 et 20 h 45	• Les Chemins de la liberté (VO)	Ciné TGC
20 h	• La Spectatrice de la vitesse	Lilas en scène

MARDI 15

14 h et 18 h 30	• Les Chemins de la liberté (VO)	Ciné TGC
16 h 30 et 21 h	• Rien à déclarer	Ciné TGC
19 h	• Conférence sur le hip-hop	Espace d'Anglemont

MERCREDI 16

14 h 30	• Yogi l'ours	Ciné TGC
16 h 30 et 21 h	• Qui a envie d'être aimé ?	Ciné TGC
18 h 30	• Le Discours d'un roi (VO)	Ciné TGC

JEUDI 17

19 h	• Jam session	C.C Dunant
20 h	• Atelier d'écoute E.Jacquet...	Espace Anglemont
21 h	• V. Courtois, G. Roy, C. Tchamitchian	Le Triton

VENDREDI 18

20 h 30	• La Bako's family	Melting potes
20 h 45	• Des Branchés	TGC
21 h	• Michel Benita	Le Triton

SAMEDI 19

14 h 30	• Yogi l'ours	Ciné TGC
15 h	• La Création artistique féminine	Espace d'Anglemont
16 h 30 et 21 h	• Le Discours d'un roi (VO)	Ciné TGC
18 h	• Odysseus Plastok	Lilas en scène
19 h	• Qui a envie d'être aimé ?	Ciné TGC
21 h	• Las malenas	Le Triton

DIMANCHE 20

15 h	• Qui a envie d'être aimé ?	Ciné TGC
17 h	• Le Discours d'un roi (VO)	Ciné TGC

LUNDI 21

Jusqu'au 8 avril	• Sans dessus sans dessous	C.C Dunant
14 h 30 et 21 h	• Le Discours d'un roi (VO)	Ciné TGC
16 h 45 et 19 h	• Qui a envie d'être aimé ?	Ciné TGC

MARDI 22

16 h 30 et 19 h	• Le Discours d'un roi (VO)	Ciné TGC
20 h	• Concert des élèves	Espace d'Anglemont
21 h	• Qui a envie d'être aimé ?	Ciné TGC

MERCREDI 23

14 h 30 et 19 h	• Les Femmes du 6 ^e étage	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• La Petite Chambre	Ciné TGC
20 h	• Instants de vie (répét. publiques)	Espace d'Anglemont

JEUDI 24

20 h	• Atelier d'écoute cantatrices	Espace d'Anglemont
21 h	• Nancy Huston	Le Triton

VENDREDI 25

20 h	• Instants de vie	Espace d'Anglemont
20 h 30	• Chris Kenna & Melissa Cox	Melting potes
20 h 45	• Traffic Quintet	TGC
21 h	• Maryam Chemirani	Le Triton

SAMEDI 26

14 h 30	• Lola Lafon et Nathalie Quintane	Espace d'Anglemont
14 h 30 et 19 h	• La Petite Chambre	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• Les Femmes du 6 ^e étage	Ciné TGC
21 h	• Élise Caron	Le Triton

DIMANCHE 27

15 h	• Les Femmes du 6 ^e étage	Ciné TGC
17 h	• La Petite Chambre	Ciné TGC

LUNDI 28

20 h	• La Femme en résistance	Espace d'Anglemont
------	--------------------------	--------------------

MARDI 29

19 h	• Mardi musical	Espace d'Anglemont
------	-----------------	--------------------

MERCREDI 30

19 h	• Istanbul : ville-monde	Espace d'Anglemont
------	--------------------------	--------------------

JEUDI 31

20 h	• Atelier d'écoute R. Lhévinne	Espace d'Anglemont
21 h	• Claudia Solal	Le Triton

Lilas-Pré handball

Les « experts » de la convivialité

À l'instar de l'équipe de France, l'association Lilas-Pré handball se porte à merveille. Les 200 licenciés du club, âgés de 5 à 55 ans, prennent beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport très complet.



Les Français règnent sans partage depuis quatre ans sur le handball mondial. Leur nouveau titre de champion de monde se traduit immédiatement dans tous les clubs de handball par un afflux de nouvelles recrues. « Après chaque victoire de l'équipe de France, les enfants et les parents s'intéressent un peu plus au hand et beaucoup viennent s'inscrire. C'est une bonne chose pour notre sport. », se félicite Stéphane Natchiz. Président du club depuis de nombreuses années, il l'a vu grandir ainsi que croître le nombre de ses adhérents. « Au début, il n'y avait que trois équipes. Aujourd'hui, nous en avons neuf, engagées dans presque toutes les catégories. »

Chacun trouvera son bonheur dans ce club titulaire du label « École de hand » de la Fédération française de handball, particulièrement les enfants. L'équipe « mini hand » est ouverte aux 5-10 ans. Sur un terrain plus petit, avec des ballons et des règles adaptés, les éducateurs enseignent les bases du sport aux bambins, mettant l'accent sur ses aspects ludiques. Du côté des « grands », la palme va à l'équipe senior féminine

qui joue en poule régionale. En plus de quelques joueurs de haut niveau, le LPH forme aussi depuis toujours des entraîneurs et des arbitres.

Respect, courage et partage

Pourtant, dans le club, on ne se focalise pas sur les résultats et les compétitions. « Nous sommes un club très familial. Un grand groupe d'amis. Nous organisons des sorties pour aller voir des matchs ou passer une journée dans un parc d'attractions. » Le club est aussi jumelé avec celui de la ville de Giengen an der Brenz, en Allemagne. Chaque année, un voyage est organisé. L'occasion de lier des amitiés au-delà des frontières grâce au sport. Un autre partenariat a été créé avec un club de l'île Maurice. « Nous les aidons en leur donnant du matériel et

en formant les éducateurs locaux, pour que le hand se développe là-bas. », explique Stéphane Natchiz. « C'est une bonne illustration des valeurs que nous défendons et que nous essayons d'inculquer aux enfants : le courage et l'abnégation pour l'équipe, du respect pour soi et pour les autres mais surtout le partage. Le partage des bons et des mauvais moments, des victoires comme des défaites. »

Lilas-Pré handball

- Contact : Stéphane Natchiz.
- Tél. : 06 21 67 07 59.
- aicepsarl@aol.com

Une section handisport

En partenariat avec les clubs de basket et de tennis de table, le Lilas-Pré handball souhaite créer une association handisport. Dans le département, ces sports ne sont actuellement pas proposés aux handicapés malgré une réelle demande. « Les fauteuils adaptés à la pratique de ces activités coûtent cher, précise Stéphane Natchiz. Pour le moment, nous n'avons pas encore trouvé tous les fonds nécessaires mais nous continuons à travailler pour que ce projet, qui nous tient à cœur, aboutisse. »



Printemps des poètes

L'Observatoire de la diversité culturelle et Poécité s'associent pour vous présenter la Syrienne Maram Al Masri et l'Iraqien Salah Al Hamdani dans le cadre du Printemps des poètes. Venez découvrir la poésie contemporaine.

Vendredi 11 mars, à 19 h.
Entrée libre.
Centre culturel Jean-Cocteau
35, place Charles-de-Gaulle.
Tél. : 01 48 46 07 20.



Soirée poétique

L'association Poécité vous invite à une soirée poétique sur le thème « désir d'ailleurs ». « Fuir ! Là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres d'être parmi l'écume inconnue et les cieux ! », Stéphane Mallarmé, « Brise marine ».

Mercredi 27 avril,
dîner à 19 h,
spectacle à 20 h.
Il est conseillé de réserver pour le dîner ou d'arriver à 20 heures pour le début du spectacle.
Entrée libre.
Lilas en scène :
23 bis, rue Chassagnolle.
Tél. : 01 43 63 41 61.

Hommage à Alain Bannier

Alain Bannier nous a quittés le 16 février dernier, brutalement arraché à l'affection des siens par un accident cardiaque. Militant associatif très fortement impliqué dans la vie de la Ville des Lilas et du quartier des Sentes, il a dirigé l'association MVQS (Mieux vivre au quartier des Sentes) durant plusieurs années. Époux de Marianne Bannier, également militante associative et maire adjointe des Lilas, Alain était sympathique, discret, généreux et totalement authentique. Doté d'un solide sens de l'humour, il était toujours disponible pour organiser des événements tels que la grande brocante annuelle ou les initiatives de Noël au quartier des Sentes. De très

nombreux Lilasiens l'ont accompagné le 23 février au cours de ses obsèques, au Père Lachaise puis au cimetière des Lilas où ses cendres reposent. À Marianne, son épouse, Mélanie et Jérémie, ses enfants, la municipalité des Lilas présente ses plus sincères condoléances et l'assurance de toute sa sympathie. Hommage sera rendu à Alain Bannier lors du conseil municipal du 30 mars.



Conseil municipal du 2 Principales délibérations

■ Hommages

Le conseil municipal a observé un moment de recueillement en mémoire de personnalités lilasiennes qui nous ont quittés en janvier. Les élus s'associent à la peine de Jean-Claude Poirier, ancien maire adjoint des Lilas, dont la mère, Paule Poirier, est décédée le 16 janvier dans sa 86^e année. Le 18 janvier, Cécile Gaudin (cf article hommage dans le dernier « Infos Lilas ») est décédée dans sa 60^e année. Pierre Minet, natif des Lilas, ancien président du cercle de judo, qui habitait depuis peu dans le sud, nous a subitement quittés à l'âge de 54 ans. Gérald Roussel, ancien salarié de la ville des Lilas où

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe des élus communistes

Les mouvements qui ébranlent l'ensemble des régimes dictatoriaux, autocratiques, militaires ou monarchiques sur la rive méridionale de la Méditerranée et au Moyen-Orient ont pris au dépourvu les diplomaties européennes et états-uniennes. Celles-ci se satisfaisaient aisément jusqu'alors du sort des populations spoliées des richesses créées et privées de droits civiques pourvu que les dictatures fussent « du bon côté ». Le gouvernement, sous la direction de Nicolas Sarkozy, peine à se positionner de façon claire sur cette éruption de peuples dans un champ politique dont ils avaient trop longtemps été tenus à l'écart. Pour ce qui nous concerne, nous apportons notre soutien sans réserve à toutes ces luttes vers la démocratie. Nous condamnons tous les crimes perpétrés au cours des répressions sur les populations soulevées contre les dictatures. Au niveau local, des élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars. Elles désigneront les conseillers généraux des cantons renouvelables dont le notre (Les-Lilas/Le-Pré-Saint-Gervais). Cette élection est très importante compte-tenu des compétences du Conseil Général dans les domaines du social, de l'habitat, de l'éducation, du sport, de la culture, des transports. Ses choix ont une incidence directe sur notre vie quotidienne. Les 20 et 27 mars. « Aux urnes citoyens »

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - maires adjoints
Roland CASAGRANDE, David FRANÇOIS, Liliane GAUDUBOIS,
Gérard MESLIN - conseillers municipaux.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

Tout d'abord, nous remercions les responsables de notre paroisse pour la réalisation superbe de la cérémonie de consécration de notre nouvelle église. Il est clair que cette construction municipale est une réussite à laquelle ont participé tous les échelons de la ville, du maire, aux adjoints et conseillers ainsi que les services municipaux en étroite collaboration avec la paroisse. Actuellement la mésentente règne au sein de la majorité politique du conseil général : Les prêts toxiques ou le Président Bartolone après avoir vilipendé le président communiste qui les a souscrits, s'attaque aux banques pour mauvaise information. Il ne tire aucune leçon des manquements de ses amis vice-présidents socialistes actuels qui étaient en poste à l'époque. Dans le cadre du plan collèges, les communistes s'étranglent que le financement se mette en place par un partenariat public-privé de +de 700M€ et refusent de voter sur le sujet. En fait, nous assistons à une véritable guerre pour la présidence entre les communistes et les socialistes. Pour nous, seul l'intérêt des habitants compte et nous devons constater que les augmentations d'impôts sont, comme toujours pour eux, la seule solution trouvée pour gérer les finances calamiteuses de cette instance. Les 20 et 27 mars prochains, les élections cantonales permettront d'élire notre conseiller général pour les 3 prochaines années. Notre candidat devra être jeune, dynamique et porteur d'espoir. Il sera à vos côtés pour défendre vos intérêts. Ce sera un homme différent, pour une gestion différente.

C. SYLVAIN, F. THOREAU, J. UZAN, C. RINGUET, J.-C. DUPONT
Contact : ensemblepourleslilas@yahoo.fr et BP80 LES LILAS 93261 CEDEX



Groupe des élus Verts

Antenne relais et téléphonie mobile

Les téléphones portables et tablettes numériques sont devenus « objets usuels » pour beaucoup d'entre nous. Or pour émettre et recevoir des ondes ces appareils nécessitent des antennes-relais dont l'implantation suscite des propositions de rémunérations très alléchantes par les opérateurs. L'émission d'ondes de ces antennes pose encore nombre de questions non résolues : sur le niveau de puissance liée à la 3G et la durée acceptables, sur l'impact pour la santé des humains proches de celles-ci, et sur les précautions d'usage. Aux Lilas le principe de précaution est appliqué par la municipalité et les demandes d'installation sont refusées en l'absence d'informations sur la puissance émise, et aussi dans un périmètre de précaution qui concerne notamment les bâtiments scolaires et les crèches. Malgré cela, les opérateurs restent tout puissants et agissent à leur guise en fournissant ou pas leur propre expertise (juge et partie comme les laboratoires par exemple). La ville seule ne peut imposer une charte déontologique et rigoureuse aux opérateurs de téléphonie mobile, c'est pourquoi il devient urgent et nécessaire que la communauté d'agglomération Est Ensemble composée de ses neuf villes et regroupant près de 400 000 habitants, se saisisse au plus vite de ce dossier. Une politique active, préventive et cohérente au sein des différentes collectivités territoriales (région, département, agglomération et communes) permettra d'encadrer les implantations des antennes relais et les actions des opérateurs de téléphonie mobile.

B. BERGERON-SIGWALD, I. OLIVIER-BARBREL, C. FALQUE, M.G. LENTAIGNE,
N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, C. PAQUIS.

Contact : 06 03 00 54 72 ou <http://leslilasecologie.over-blog.com>

Groupe UDAC

Je ne dirai rien ! Ou les doléances d'un non candidat...

Je ne dirai rien, je vais faire comme les élus de la majorité municipale qui, en cette période pré-électorale, ont perdu leur stylo et leur langue, je ne dirai rien. Je ne dirai pas que l'insécurité à la résidence de l'Avenir augmente, je ne dirai pas que deux véhicules ont brûlé, soit disant un règlement de compte. Je ne dirai pas que pour rentrer chez eux les locataires doivent demander pardon de déranger. Je ne dirai pas que dès qu'il fait froid certains squattent les halls de nos immeubles, et je ne dirai pas, par décence, tout ce qu'on retrouve alors dans nos escaliers... Non je ne dirai pas que le matin, lorsque nous sortons côté collège, là nous gênons des jeunes, collégiens sans doute, qui s'expriment par l'insulte, qui crachent sur les voitures qui passent. Non, je ne dirai pas non plus que tout va bien aux Lilas ! Ce n'est pas faute d'avoir prévenu, je crains qu'il ne faille attendre un accident pour qu'enfin monsieur le maire, Monsieur le conseiller général sortant, vous interveniez ? Quand l'incivilité augmente, chaque jour les résidents de l'Avenir en ont assez, vraiment marre ! Il faut les entendre ! Ce n'est pas parce que vous avez un certain nombre d'amis dans cette résidence que tous les autres doivent se taire, nous ne sommes pas des moutons, ou des veaux, comme disait de Gaulle. Parler franc, c'est le devoir d'un élu.

Georges AMZEL, conseiller municipal

février 2011



Pierre Minet.

il exerçait le métier de menuisier et ancien responsable CGT des employés municipaux, est décédé le 21 janvier à 68 ans. Le 23 janvier, Aminata Sarr, recrutée il y a peu au Kiosque, est tragiquement disparue lors de l'incendie d'un immeuble à Bagnolet à l'âge de 38 ans.

À leurs familles et à leurs proches, la municipalité des Lilas exprime ses condoléances et toute sa sympathie.



Gérald Roussel.

■ Débat d'orientation budgétaire

Arnold Bac, maire adjoint chargé des finances a présenté les orientations budgétaires pour 2011 (cf article « Infos Lilas » de janvier, page 9). Ce débat est intervenu comme le prévoient les textes législatifs, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif qui aura lieu le 30 mars prochain.

■ Attribution de subventions

Des subventions ont été accordées aux associations suivantes : Football club des Lilas, Comité des œuvres sociales de la ville des Lilas, Mission locale de la Lyr, Le Triton.

■ Difficultés rencontrées avec France Télécom et avec La Poste

Le maire a évoqué la protestation de la municipalité contre les graves dysfonctionnements de France Télécom qui ont pénalisé de nombreux Lilasiens en les privant de téléphone ou d'internet sans explication. Le maire a fait part du texte d'excuse de France Télécom adressé à la ville et de la réunion de travail tenue aux Lilas avec des responsables régionaux de l'entreprise afin que l'interruption de service ne se reproduise plus. Le maire a également fait part de difficultés rencontrées avec La Poste, notamment avec la mauvaise distribution aux partenaires de la ville et au personnel communal des courriers et des invitations pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

■ Convention avec le Football club des Lilas

Cette convention définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée par la ville au club. Les objectifs touchent à la fois les aspects purement sportifs (favoriser l'émergence des jeunes lilasiens au sein de l'école de football, assurer le développement de la pratique sportive de compétition de l'école de football jusqu'à l'équipe vétérans) et des actions éthiques pour une meilleure intégration des jeunes dans la cité (respect de la charte contre la violence, formation et sensibilisation des éducateurs et arbitres...). La convention prévoit la mise à disposition des terrains et une subvention annuelle de 130 000 € pour trois ans.

■ Renouvellement urbain du quartier des Sentes et du quartier des Bruyères

Les opérations restant à réaliser sont les suivantes :

- Quartier des Sentes : aménagement du parvis de l'école Calmette et rénovation du centre Henri-Dunant avec l'installation, en particulier, du service municipal de la jeunesse. L'OPH, propriétaire de 1 000 logements sociaux, devra engager le chantier de rénovation des espaces publics entre les tours et les immeubles.

- Quartier des Bruyères : aménagement de l'école et de la crèche des Bruyères, réorganisation et sécurisation de leurs accès et réaménagement du jardin central.

Les subventions de l'ANRU s'élèveront à 2 millions d'euros, comme prévu par le protocole signé en 2008.

■ Soutien au projet de l'école Waldeck-Rousseau

Deux classes de l'école Waldeck-Rousseau vont mener un projet « chanter pour se faire entendre » (un programme de six chants) au Théâtre du Garde-Chasse avant la projection du film « Le Dictateur » de Chaplin. La ville soutiendra le projet en prenant en charge la recette « billetterie cinéma » pour les enfants participant au spectacle et leurs parents.

Prochain conseil municipal
mercredi 30 mars,
à 19 h 30

Mairie des Lilas
Salle des mariages
et du conseil
(1^{er} étage)

Permanences de Claude Bartolone et de Martine Legrand

La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, a lieu le 4^e vendredi de chaque mois, sur rendez-vous. La prochaine permanence se tiendra le vendredi 25 mars 2011, de 16 h à 19 h (12 personnes au maximum).



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.



Emplois-services

JF sérieuse cherche ménage, repassage week-end, courses, garde pers. âgées. Tél. : 06 29 34 49 86.

H cherche heures travaux maçonnerie, peinture, parquet, devis gratuit. Tél. : 06 78 51 86 96.

Dame sérieuse cherche garde pers. âgées pour besoins vie quotidienne. Exp. et grande dispo. (nuit, jours fériés...). Tél. : 06 03 69 86 25.

JF cherche emploi ménage et repassage. Tél. : 06 38 98 73 93.

JH cherche travaux enduit, peinture, élec., parquet... Devis gratuit. Tél. : 06 31 79 67 37.

Ex artisan réalise tous travaux : peinture, parquet, carrelage, élec., plomberie. Devis gratuit. Tél. : 06 19 70 14 63.

H sérieux prop. aide et dépannage informatique. Tél. : 06 85 23 16 40 ou christian.trouillot@dbmail.com

Prof certifié. anglais donne cours particuliers de la 6^e à la terminale. Tél. : 06 11 75 19 55.

JF sérieuse, exp. 6 ans, cherche travail chez pers. âgées et handicapées. Tél. : 06 29 47 61 27.

JF, très bonnes réf., cherche garde pers. âgées ou enfants (temps plein ou partiel, nuit...) + heures ménage et repassage. Tél. : 06 23 99 79 10.

Artisan sérieux prop. travaux maçonnerie, carrelage, faux-plafond, parquet, peinture. Tél. : 06 77 26 51 78.

Enseignant maths, chercheur université, donne cours particuliers niveau lycée à bac + 3. Tél. : 06 27 11 63 63 ou kenniche@gmail.com

Prof exp. donne cours anglais tous niveaux + français 1^{ère}. Prix modérés. Tél. : 01 48 91 73 64.

H avec camion cherche emploi dans déménagement ou livraison. Tél. : 06 28 23 72 08.

Instit. donne cours élèves en difficulté du CP au collège. Remise à niveau, accompagnement scolaire. Tél. : 06 61 19 15 85.

F sérieuse cherche heures ménage + repassage. Tél. : 06 73 42 67 95.

JF sérieuse, TB réf., garde pers. âgées ou enfants à dom., sortie école, ménage, repassage. Tél. : 06 23 99 79 10.

Association Ardelac prop. cours gratuits latin et grec adultes. Tél. : 01 48 40 44 24 ou 06 28 29 43 05.

Bonnes affaires

Vends machine à coudre presque neuve Brother : 90 €. Tél. : 06 09 80 41 94.

Vends rasoir élec. neuf 4 têtes : 40 € + radio K7-CD : 30 € + plateau argenté marocain : 35 € + théière : 20 € + sucrier et vapo : 15 € + service porcelaine thé ou café : 35 € + kaftan marocain : 15 € + serwal : 15 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Vends 2 radiateurs élec. blanc Atlantic 1000 w neuf : 200 € + 1 convecteur 1 500 w blanc neuf : 80 €. Tél. : 06 77 49 30 06 ou josette.maitre22@orange.fr

Vends beau manton vison femelle Révillon, T.40, qualité lunaraine, marron naturel, parfait état : 90 €. Tél. : 01 43 63 01 78.

Vends kimonos Go Sport adulte T. 180, TBE : 25 € + kimono T. 170 : 15 €. Tél. : 01 43 63 35 46.

Vends TV rétroprojecteur 107 cm avec meuble : 500 € + table basse roulettes - bar : 50 €. Tél. : 06 87 98 54 33 ou fancy93@hotmail.fr

Vends verres à eau + flutes champagnes Baccarat. Tél. : 06 11 75 19 55.

Vends disques vinyl 33 T : 2 € pièce ou par lot. Tél. : 01 43 63 97 00 ou t-ob-b@hotmail.fr

Vends buffet haut + convertible 2-3 places + 2 chaises blanches jardin. Bon état, prix à déb. Tél. : 01 43 60 55 29.

Vends, cause déménagement, four Arthur Martin encastrable, TBE : 80 €. Tél. : 06 81 93 93 93.

Vends vélo appart. Décathlon neuf (acheté 160 €) : 120 € à déb. Tél. : 06 62 63 36 59.

Vends réfrigérateur américain occasion : 200 €. Tél. : 06 26 96 07 85.

Vends réfrigérateur Faure : 100 € + table cuisine : 30 € + table basse roulettes : 30 € + 2 canapés marocains et 6 coussins : 300 €. Tél. : 06 14 87 98 75.

Vends 20 cartouches Epson : 1 € pièce. Tél. : 01 48 45 61 07.

Vends pneus neige 175/170-R14-84 Q montés sur jantes Renault, TBE : 100 €. Tél. : 06 22 26 92 38.

Vends ensemble veste + 2 pantalons en daim marine, TBE, T. 42/44 : 50 €. Tél. : 01 48 43 02 73.

Vends chambre rustique : bonnetière + secrétaire + lit 1 pers., TBE : 170 €. Tél. : 06 13 12 55 03.

Cherche cartes postales métro et bus parisiens depuis origines jusqu'à maintenant. Tél. : 01 43 60 84 18.

Vends TV Sony couleur, TBE (- de 5 ans) : 100 €. Tél. : 06 72 53 10 70.

Vends plateau argenté ciselé : 35 € + service porcelaine thé ou café : 35 € + chaîne hi-fi compact CD-K7 : 40 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Recette cocotte minute pour pers. démunie. Tél. : 01 48 31 24 71.

Vends salle à manger Régency TBE : table + buffet + 6 chaises : 500 €. Tél. : 01 48 44 01 56.

Immobilier

Box à louer rue de Romainville : 30 €. Tél. : 01 43 62 64 32.

Loue place parking sécurisé bd Eugène-Decros. Tél. : 06 63 71 34 38.

Loue parking rue du Coq-Français. Tél. : 06 84 85 54 90 ou nifer.20@yahoo.fr

Loue local ou bureau 2 P. 23 m², coin cuisine-WC, sur cour calme : 750 € + 15 € ch./mois, 2 min métro. Tél. : 06 62 80 66 31 ou carbonnetjc@free.fr

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 janvier 2011
au 20 février 2011**

NAISSANCES

Emma OSTERMANN
Tali SITBON
Aharon SARFATI
Eden SARFATI
Elaia CRINIÈRE OXOBY
Chahd SELLAMI
Mathis DIEULESAINT
Angéline DUFAIT
Nils SCHAPIRA
Ronan TALMON
Amadou THIAM
Kalysa HAMAD
Hawa COULIBALY
Amir TAOUFQUI
Adam BELAIDI
Ismaël DIOP
Dany CHIKLI
Laennie MADEIRA
Inenn KACI
Ares DEMIREL
Emir KEMENCE

DÉCÈS

Nessim SEBAG
Cécile CHAUVEAU épouse GAUDIN
Virginio BETTINELLI
Gilbert TANGRE
Lucia DEFEYER veuve TROUILLET
Gisèle ROBY veuve VALERI
Claude BOUGARD
Simon CORMAND
Jacqueline DUBOIS épouse
SCHAUVILLER
Mireille LEVI veuve ATTALI
Madeleine SMADJA épouse ZARKA
Lucienne BRETON veuve BRETON
Anne GAYET veuve GARRIDO
Alain BANNIER

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46
- Halte-jeux Dunant : 01 43 62 89 56
- RAM : 01 55 86 98 60

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 48 40 57 31
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.
- **Cabinet Amici-Fonant**
2, rue Jean-Poulmarch.
Tél. : 06 69 06 18 09
ou 06 65 01 79 25.

Médecins de garde

- En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.**
- Pharmacies de garde**
Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.
- **Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.
- **Pharmacie de la porte des Lilas (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 14 et 28 mars, de 20h à 22h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- **Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans RV, 15 premières personnes).**
- **Conciliateur de justice : les lundis et mardis matin au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre RV par écrit ou à l'accueil du tribunal.**
- **Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).**
- **Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur RV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).**

Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14h à 16h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr).
- Rédaction : Hélène Picot (helenepicot@leslilas.fr), Martine Jeandot, Marc Godin.
- Maquette : N. Simon et P. Renoux (communication.lilas@gmail.com),
- Photos : Virginie Sueres, Élodie Ponsaud, C. Lalo et Ville des Lilas.
- Impression : Barbou impressions.
RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.



Expositions • Concerts • Lectures • Spectacles • Débats • Films

Femmes, vous avez dit femmes !

Programme complet sur www.ville-leslilas.fr
et dans les lieux publics - 01 48 46 07 20



**LE MOIS
DES FEMMES**
MARS 2011

